

DEMANDE D'ACCREDITATION PRESSE

RALLYE DE L'INDRE



Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « condition d'accréditation » et du règlement ci-joint. Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

Conditions d'accréditation

Toute demande d'accréditation (par mail) doit parvenir

au plus tard avant le 18/10/2019

au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité du Rallye de l'Indre.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA).

Le comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
Franck Michaud

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du RALLYE DE L'INDRE proposent **deux formules** :

PACK PRESSE

Condition d'obtention :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle ...)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média (verte)** - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- **Carte de presse n°** et/ou Laissez Passer Média FFSA
- **Lettre accréditation**
- **Assurance Responsabilité Civile Professionnelle** relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile (obligation de présenter l'attestation correspondante)

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- **Lettre accréditation**
- **Assurance Responsabilité Civile** relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport (obligation de présenter l'attestation correspondante)

MENTIONS OBLIGATOIRES

Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve. Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers. J'atteste avoir lu, accepté et m'engage à respecter le règlement des accréditations presse ci-joint.

DATE : LIEU :

SIGNATURE

Document à retourner par mail à :

Franck Michaud 06 81 27 39 20
Responsable Presse
Franckmichaud@netcourrier.com

REGLEMENTATION DES ACCREDITATIONS PRESSE

RALLYE DE L'INDRE

- 1 - Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande. (avant la date indiquée ci-dessous)
- 2 - Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du media. (tamponnée par celle-ci)
- 3 - Les journalistes "free lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).
- 4 - La signature de ce formulaire implique que **le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accidents couvrant son activité** durant le Rallye de l'Indre 2019. De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation. Une copie de l'assurance devra être jointe à cette demande.
- 5 - L'organisateur délivrera au maximum une plaque "Presse" voiture et deux accreditifs par demande, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (**joindre à la demande la liste des personnes à accréditer** avec leurs fonctions respectives).
- 6 - L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison. **Les demandes parvenues après le 18/10/19 ne seront pas prises en considération.**
- 7 – Les Packs « Presse » et « Multimédia » seront distribués au Centre de presse du rallye : le Vendredi 1 et Samedi 2 novembre à SOFEVAL route de Châteauroux – 36600 VALENÇAY. Prévenir par mail ou Tél de votre heure d'arrivée.
- 8 - Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération, sans préavis.
- 9 – Le port de la chasuble **pack Presse** est obligatoire. Elle vous sera remise (uniquement pour les possesseurs d'une carte presse) contre une caution de 10€.
- 10 - Le détenteur de l'accréditation presse s'engage à envoyer un exemplaire du journal pour lequel il travaille ou une copie du reportage vidéo ou audio ou photo relatif au Rallye de l'Indre à l'organisateur avant le 30/11/19 (support clef usb ou adresse de téléchargement ftp). Le non respect de cet engagement verra le refus de l'accréditation l'année suivante.**
